

Saint-Martin : quand le crime a une dimension ethnique et qu'il ne faudrait pas le dire...

écrit par Ivan Blot | 12 septembre 2017

La dimension ethnique du crime

Par Ivan Blot

C'est vraiment un sujet tabou. Le crime serait un choix individuel. L'influence culturelle du monde extérieur ne jouerait aucun rôle. Et pourtant, aucun choix individuel ne se fait sans que le milieu extérieur n'ait joué un rôle. Lorsque j'étais député à la commission des lois en 1987, j'avais voulu publier dans un rapport les statistiques de criminalité entre français et étrangers. Une partie des députés de cette commission voulaient censurer mon rapport sur cette question. Cela pouvait pousser les Français au racisme me dit-on alors. **Les taux de crime des étrangers étaient en effet les plus élevés**. Heureusement, le président de la commission des lois, Jacques Toubon, demanda le maintien de ces chiffres et mon rapport fut voté par la commission.

J'ai alors compris qu'il ne fallait pas dire certaines choses, même vraies. Ceux qui voulaient me censurer n'étaient pas gênés de vouloir cacher la vérité. Ils avouaient aussi un profond mépris de la démocratie en disant que publier ces chiffres favoriserait le racisme. C'était prendre les citoyens pour des crétins qui n'étaient pas capables de se faire une opinion en dehors des rapports officiels. Les censeurs étaient donc malhonnêtes mais aussi d'une rare stupidité. Ils ne

comprenaient rien aux mécanismes sociaux qui sont à l'origine de la criminalité, à l'origine du racisme ou tout simplement à l'origine du mécontentement populaire.

Je viens de retrouver cette inconséquence à propos des pillages dans l'île de Saint Martin suites au passage du terrible ouragan Irma. On a reproché au gouvernement de ne pas avoir prévu ces pillages qui n'ont pas eu lieu dans l'île voisine de Saint Barthélémy. On a montré une ignorance crasse : dans tous les pays de culture africaine, lorsque des désordres ont lieu, les pillages se généralisent. Ce fut le cas en Afrique, au sud des Etats Unis (ouragan Katrina en 2002 à la nouvelle Orléans). Il faut donc prévoir des forces de l'ordre plus importantes que si la population était ethniquement différente, norvégienne par exemple.

La dimension ethnique des phénomènes criminels est un sujet tabou dans les médias et la politique. Pourtant, les milieux professionnels de la justice et de la police ne peuvent les ignorer : on sait bien que la mafia est plus importante en Italie du sud qu'en Italie du Nord, à Naples plutôt qu'à Milan. C'est moins une question de géographie que de groupes ethniques. La mafia s'est exportée aux Etats-Unis avec de grandes figures comme Al Capone, issues de l'immigration d'Italie du sud. Les sociologues du crime ont noté que non seulement les mafiosi se recrutaient au sein de la même ethnie (comme les yakuzas japonais) mais encore au sein du même village partageant le même dialecte. Car les chefs de ces réseaux ne font pas confiance aux personnes d'une autre ethnie.

Lors d'une mission à Mayotte, j'ai rencontré un ancien fonctionnaire important d'origine locale qui m'a dit : « si vous voulez lutter contre la corruption, faites venir des

Blancs de Métropole car ici, nous les locaux, on est tous corrompus (sic) ! » Il m'expliquait que la logique de distribution de l'argent public envoyé par la France était de répartir celui-ci selon une logique tribale. Chaque tribu se sert à tour de rôle. Il est très difficile d'éradiquer de tels comportements collectifs.

Les classes dirigeantes politiques, administratives et médiatiques ne veulent pas prendre en compte ces faits qui sont gênants du point de vue du dogme égalitaire. Ignorer ces faits pour les bourgeois de l'oligarchie ne présente que des avantages : pas de problèmes avec personne, pas de risque de se faire traiter de « racisme » qui pourrait freiner leur carrière. Ceux qui seront victimes du mensonge n'appartiennent pas aux réseaux du pouvoir.

Ce sont les plus pauvres et les plus démunis qui sont lésés. Si l'argent public disparaît au profit de réseaux mafieux, on construira moins de classes et ce sont les enfants des pauvres qui en souffriront. Ils sont hors d'état de faire valoir le préjudice subi. Devant le préfet ? Il ne fera rien hors quelques propos apaisants. Devant les médias ? Ils se tairont aussi. Les classes souffrantes n'ont pas de relais ni dans les réseaux du pouvoir, ni dans les médias.

La pire des situations est celle des pauvres Français « de souche » comme on dit. Les médias s'intéressent aux dirigeants ou aux immigrés mais certainement pas aux Français du peuple soupçonnés d'être « rétrogrades ». Cette injustice a été bien décelée par quelques scientifiques comme le géographe et sociologue Christophe Guilluy dans son livre sur « la France périphérique ».

Evidemment, le refus de prendre en compte la dimension ethnique de la criminalité a des conséquences négatives pour

les forces de prévention et de répression du crime. Les milieux d'idéologie « droits de l'homme » ne cherchent pas à combattre le crime mais traquent uniquement les blasphèmes envers leur idéologie : ces blasphèmes s'appellent des discriminations.

Le souci des idéologues des droits de l'homme n'est pas de faire reculer l'insécurité qui frappe plus que proportionnellement les faibles et les pauvres. Ils se préoccupent plutôt des droits des criminels et des voyous. Les victimes n'ont aucune importance sauf dans deux cas :

1/ Si elles appartiennent à l'oligarchie comme Nathalie Kosziusko Morizet « bousculée » sur un marché lors d'une campagne électorale par un brave maire de province sans le moindre antécédent de violence ou de délinquance.

2/ si elles appartiennent à des minorités ethniques qui bénéficient d'une protection privilégiée pour des raisons idéologiques.

Bien sûr, les forces de l'ordre ne sont pas dupes dans leur vie de tous les jours. Mais elles se taisent par peur de l'idéologie dominante. La situation générale rappelle d'ailleurs celle de l'occupation allemande. A cette époque, il ne fallait pas dire du mal de l'occupant quoiqu'on en pense. Même les propos contre l'occupant tenus en privé étaient dangereux : on pouvait être dénoncé par son voisin. Aujourd'hui, il en est de même si vous voulez critiquer tel ou tel groupe ethnique pour son comportement.

Le refus de prendre en compte la dimension ethnique n'aboutit pas à des échecs que dans le domaine de la criminalité. On pourrait parler aussi de l'inégale répartition des talents selon les ethnies. Pendant des siècles en Europe, les rois

faisaient venir des étrangers talentueux. Les empereurs d'Autriche ont favorisé l'arrivée d'ouvriers ou de paysans très qualifiés dans les montagnes de Bohême. Les architectes italiens furent recherchés partout et ont été jusqu'à construire les murs du Kremlin ! Aux USA jusqu'aux années 1960, la loi républicaine favorisait l'immigration d'anglo-saxons, d'allemands et de scandinaves.

A présent, on doit considérer les hommes indépendamment de leurs racines culturelles. Est-ce par bonté ? Nullement ! C'est parce que l'on souhaite avoir une main d'œuvre mobile sans racines culturelles ou religieuses qui gêneraient leur mobilité. Il importe que les hommes soient déracinés, comme des boulets de charbon afin d'être de pures matières premières. Le refus de considérer l'ethnie est faussement humaniste mais sert un objectif de pure exploitation économique. Les dirigeants ont renié pour beaucoup toutes leurs racines nationales ou religieuses. Ils veulent un peuple à leur image, composé de traîtres, de déserteurs et de parasites.

Comment lutter efficacement contre le crime lorsque la mentalité criminelle s'est infiltrée jusqu'aux sommets de l'échelle sociale ? Telle est la triste situation à laquelle les citoyens patriotes, engagés et travailleurs doivent faire face aujourd'hui. C'est une nouvelle lutte des classes qui se fait jour et qui verra bientôt « le crépuscule de la France d'en haut » selon le titre du dernier livre du professeur Christophe Guilluy.